

10.09.2011 – 16:15 Uhr

Mesures impératives contre les effets néfastes du franc fort

Bern (ots) -

Lors de leur congrès qui a eu lieu aujourd'hui à Berne, les délégué-e-s de Travail.Suisse ont adopté une résolution demandant au Parlement d'accepter le train de mesures prévu par le Conseil fédéral afin de soutenir l'emploi et la place industrielle suisse au vu du franc fort.

Outre la démographie et des ses effets sur le marché du travail et l'adoption des positions et revendications pour les prochaines années, les délégué-e-s de Travail.Suisse ont discuté lors de leur congrès à Berne du franc fort. Ils craignent en effet un ralentissement de la croissance de l'économie suisse malgré la fixation d'un cours minimal de 1.20 franc/euro.

Le Parlement doit décider d'un train de mesures afin de soutenir l'emploi en Suisse

C'est pourquoi, les délégué-e-s de Travail.Suisse invitent le Parlement à adopter le train de mesures préparé par le Conseil fédéral afin de soutenir l'emploi et la place industrielle suisse. Un élément majeur est le renforcement de l'indemnité prévue en cas de réduction de l'horaire de travail. Des mesures permettant d'intervenir avant que les entreprises ne doivent réduire leur horaire de travail s'imposent également. Les entreprises qui ont du travail mais enregistrent des pertes en raison de la cherté du franc doivent être soutenues par des contributions directes, ceci à condition qu'elles ne suppriment pas des emplois ou ne réduisent pas les salaires. Les réductions d'impôt selon le principe de l'arrosoir sont inappropriées et inefficaces. Des marges sont ainsi inutilement soutenues et des gains sont financés.

La Banque nationale continue d'être sollicitée

Le cours plancher de 1.20 franc/euro fixé par la Banque nationale suisse, qu'elle va faire prévaloir, est une première aide à l'économie d'exportation et à la branche du tourisme. Et pourtant : malgré ce cours plancher, le franc reste surévalué et continue de menacer de nombreuses places de travail en Suisse. Des pas en matière de politique monétaire menant à un taux de change qui concorde avec les données fondamentales macroéconomiques doivent suivre.

Contact:

Pour plus d'informations :

Martin Flügel, Président de Travail.Suisse, Tél. 079 743 90 05

Suzanne Blank, responsable de la politique économique,

Travail.Suisse, Tél. 078 850'91'19

www.travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100703664> abgerufen werden.